

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 17 (1987)
Heft: 12

Artikel: La Nouvelle Roseraie a fêté ses vingt ans
Autor: Maillard, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-829575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ABONNEMENTS

La Nouvelle Roseraie a fêté ses vingt ans

Ancienne maison de maître située à Saint-Légier-sur-Vevey, la Nouvelle Roseraie est une maison de vacances pour personnes âgées. Inaugurée le 12 octobre 1967, elle a donc fêté ses vingt ans cette année.

Cette demeure, propriété de l'Hospice général de la Ville de Genève, a subi des transformations successives ayant pour but d'améliorer le confort des vacanciers. Certains travaux plus conséquents ont été effectués en 1973; ils visaient à rendre la maison accessible aux personnes en chaises roulantes. Année après année, les personnes âgées et certaines associations de personnes handicapées du canton de Genève ont pu bénéficier de séjours à des prix raisonnables. Certaines personnes ont passé à la Nouvelle Roseraie leurs premières vacances. Un tel changement leur est particulièrement bénéfique car il leur permet de sortir de la solitude, de nouer des contacts humains et, bien sûr, de profiter du grand air et de la vue magnifique sur le Léman et sur les Alpes.

Pendant ces vingt années, la Nouvelle Roseraie a su s'adapter et évoluer en ayant toujours comme première préoccupation le bien-être de ses hôtes. Nous formons des vœux pour que son activité se poursuive encore pendant vingt ans... et même beaucoup plus!

H. Maillard

que fort de créer certains problèmes, le PNB (produit national brut) en Suisse a plus que triplé, ce qui permet un certain optimisme. Notre richesse a augmenté d'un quart, et si la production se maintient et que nous n'ayons que très peu de chômage, les charges de la retraite devraient être supportables. En 1960, 14% de la population se composait de personnes vivant seules alors qu'en 1980 elles sont 29%, ce qui signifie que l'on va vers un isolement, une solitude toujours accrue chez les vieillards. Cette mutation est un des grands problèmes de l'avenir. La question est donc: exil ou solidarité? «Qu'on cesse de parler de dépenses, s'écrie l'orateur. La santé publique est un moteur important de notre économie, un domaine où l'emploi joue un grand rôle. Si les progrès de la médecine sont incontestables, les progrès sociaux doivent suivre: il ne faut pas qu'une mort sociale intervienne avant une mort physique.»

Isabelle Aguet

Je m'abonne

pour un an mensuel «Aînés»

Au reçu de cette formule dûment remplie et signée, l'administration d'**«Aînés»**, passage Saint-François 10, 1003 Lausanne, me fera parvenir **«Aînés»** à partir

du mois de _____

Un bulletin de versement me sera adressé ultérieurement. Prix de l'abonnement annuel: Fr. 29.— (Etranger: Fr. 33.—).

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NP/localité _____

Date _____

Signature _____

Ne pas utiliser ce coupon pour le renouvellement de l'abonnement svp.

J'offre un abonnement

d'un an au mensuel «Aînés»

à

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NP/localité _____

Au reçu de cette formule dûment remplie et signée, l'administration d'**«Aînés»**, passage Saint-François 10, 1003 Lausanne, enregistrera cet abonnement

dès le mois de _____

Un bulletin de versement me sera adressé ultérieurement. Prix de l'abonnement annuel: Fr. 29.— (Etranger: Fr. 33.—).

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NP/localité _____

Date _____

Signature _____

Ne pas utiliser ce coupon pour le renouvellement de l'abonnement svp.